



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autoroutes

Question écrite n° 18395

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle relative à la proposition d'harmonisation du système de télépéage faite, le 23 avril 2003, par la Commission européenne. Le système de boîtier unique devrait permettre de réduire les encombrements, d'améliorer les flux de circulation et de limiter les transactions en argent liquide aux postes de péage.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18395

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3750